

Introduction

Contexte

Ce rapport a été réalisé en application de l'arrêté royal du 18 décembre 2015 transposant en droit belge la Directive européenne dite « comptable » 2013/34/UE du 26 juin 2013.

Ce rapport concerne l'année 2025.

Méthodologie

Suivant les exigences de la réglementation belge (article 6:1 de l'arrêté royal portant exécution du Code des sociétés et des associations), sont reportés tous les paiements faits par des entités consolidées du groupe GBL ayant des activités extractives à des gouvernements dépassant le seuil de matérialité défini soit EUR 100.000. Les paiements réalisés par les sociétés sur lesquelles le groupe détient une influence notable ne sont pas inclus dans ce rapport. En l'occurrence, ce rapport ne reprend donc que les paiements effectués par le groupe Imerys, groupe français coté sur Euronext Paris, qui occupe des positions de premier plan dans chacune de ses trois principales branches d'activité : Minéraux de Performance, Solutions pour Réfractaires, Abrasifs & Construction et Solutions pour la Transition Énergétique.

Gouvernement s'entend de toute autorité nationale, régionale ou locale d'un État membre ou d'un pays tiers, ou de toute administration, agence ou entreprise contrôlée par une telle autorité.

Pour faciliter la lecture du rapport, les paiements correspondants aux catégories visées par l'article 6:1 de l'arrêté royal portant exécution du Code des sociétés et des associations sont classés en quatre catégories :

- **Impôts** : impôts ou taxes perçus sur le revenu, la production ou les bénéfices des sociétés, à l'exclusion des impôts ou taxes perçus sur la consommation, tels que les taxes sur la valeur ajoutée, les impôts sur le revenu des personnes physiques ou les impôts sur les ventes ;
 - **Redevances** ;
 - **Frais** : droits de licence, frais de location, droits d'entrée et autres contreparties de licence et / ou de concession ;
 - **Paiements pour l'amélioration des infrastructures** : améliorations des infrastructures en vertu d'obligations contractuelles ou réglementaires non dédiées aux activités opérationnelles d'Imerys.
- Note : Aucune prime de signature, de découverte, de production, aucun droit de production, aucun dividende et aucun paiement pour l'amélioration des infrastructures n'a été signalé en 2025.

Les données sont reportées en millions d'euros.

Les paiements effectués en monnaies locales ont été convertis en euros en utilisant les taux moyens annuels pour l'année 2025.

Concernant les impôts, les montants reportés correspondent à l'estimation de la charge d'impôt de chaque entité, telle que calculée pour les besoins des comptes consolidés du groupe. Les paiements d'impôt sont effectués, notamment sous forme d'acompte, conformément aux règles légales en vigueur.

Pour certaines entités, identifiées par un astérisque, faisant partie d'une intégration fiscale incluant des entités non extractives, le montant d'impôt du groupe intégré pourra être différent de la somme des montants reportés pour les entités extractives (correspondant à leur charge d'impôt individuelle).

Rapport

Exercice clos le 31 décembre 2025

Pays/Entité	% de détention	Monnaie locale	Monnaie locale (millions)				EUR (millions)			
			Impôts	Redevances	Frais	Paiement pour l'amélioration des infrastructures	Impôts	Redevances	Frais	Paiement pour l'amélioration des infrastructures
Allemagne			0,1				0,1			
Imerys Talc Germany GmbH	100	EUR	0,1				0,1			
Australie			3,6				2,0			
Imerys Talc Australia Pty Ltd	100	AUD	3,6				2,0			
Autriche			1,7				1,7			
Imerys Talc Austria GmbH	100	EUR	1,7				1,7			
Brésil			5,4				0,9			
Imerys Do Brasil Comercio De Extração de Minérios Ltda	100	BRL	5,4				0,9			
Bulgarie			1,6	1,4			0,8	0,7		
Imerys Minerals Bulgaria AD	100	BGN	1,6	1,4			0,8	0,7		
Canada			2,7				1,7			
Imerys Canada Inc	100	CAD	2,7				1,7			
Chili			1.449,7				1,3			
Imerys Minerales Chile SpA	100	CLP	1.449,7				1,3			
Chine			7,6				0,9			
Linjiang Imerys Diatomite Co Ltd	100	CNY	7,6				0,9			
Danemark			1,8				0,2			
Imerys Industrial Minerals Denmark A/S	100	DKK	1,8				0,2			
Espagne			6,6				6,6			
Imerys Diatomita Alicante SA*	100	EUR	3,9				3,9			
Imerys Perlita Barcelona SA*	100	EUR	2,7				2,7			

Pays/Entité	% de détention	Monnaie locale	Monnaie locale (millions)				EUR (millions)			
			Impôts	Redevances	Frais	Paiement pour l'amélioration des infrastructures	Impôts	Redevances	Frais	Paiement pour l'amélioration des infrastructures
États-Unis			6,4		0,2			5,7		0,1
Imerys Carbonates USA Inc*	100	USD	1,2					1,0		
Imerys Filtration Minerals Inc*	100	USD	2,5					2,2		
Imerys Perlite USA Inc*	100	USD	0,6					0,5		
Imerys Clays Inc*	100	USD	0,6					0,5		
Kentucky-Tennessee Clay Co*	100	USD	0,7					0,6		
Imerys Refractory Minerals USA Inc*	100	USD	0,9		0,2			0,8		0,1
France			14,1		0,1			14,1		0,1
Imerys Glomel SAS*	100	EUR	0,6					0,6		
Imerys Minéraux France SAS*	100	EUR	0,1					0,1		
Imerys Filtration France SAS*	100	EUR	2,3					2,3		
Imerys Clérac SAS*	100	EUR	0,5					0,5		
Imerys Talc Luzenac France SAS*	100	EUR	9,1		0,1			9,1		0,1
Imerys Ceramics France SAS*	99,99	EUR	0,7					0,7		
Imerys Beauvoir SAS	100	EUR	0,3					0,3		
Imerys Diatomite St Bauzile & Riom SAS*	100	EUR	0,5					0,5		
Grèce			7,4					7,4		
Imerys Industrial Minerals Greece Single Member SA	100	EUR	7,4					7,4		
Hongrie			90,2					0,2		
Imerys Bentonite Hungary KFT	100	HUF	90,2					0,2		
Italie			0,3		0,2			0,3		0,2
Imerys Minerali SpA*	100	EUR	0,1		0,2			0,1		0,2
Imerys Talc Italy SpA*	99,66	EUR	0,1					0,1		

Pays/Entité	% de détention	Monnaie locale	Monnaie locale (millions)				EUR (millions)			
			Impôts	Redevances	Frais	Paiement pour l'amélioration des infrastructures	Impôts	Redevances	Frais	Paiement pour l'amélioration des infrastructures
Malaisie			1,9	7,3			0,4	1,5		
Imerys Minerals Malaysia Sdn. Bhd.	100	MYR	1,9	7,3			0,4	1,5		
Mexique			19,7				0,9			
Minera Roca Rodando S de RL de CV	100	MXN	17,5				0,8			
Liquid Quimica Mexicana SA de CV	100	MXN	2,2				0,1			
Nouvelle Zélande			0,2				0,1			
Imerys Ceramics New Zealand Ltd	100	NZD	0,2				0,1			
Royaume-Uni			6,8				7,9			
Imerys Minerals Ltd	100	GBP	6,8				7,9			
Thaïlande				4,1				0,1		
Mineral Resources Development Co Ltd	68,89	THB		4,1				0,1		
Turquie			23,1		25,8		0,5		0,6	
Imerys Seramik Hammaddeleri Sanayi Ve Ticaret AS	100	TRY	8,9		15,3		0,2		0,3	
Harborlite Aegean Endustri Mineralleri Sanayi AS	100	TRY	14,2		10,5		0,3		0,2	
Ukraine			8,8				0,2			
Imerys Bahacheve	89,39	UAH	8,8				0,2			
Vietnam			5.767,2	21.208,7			0,2	0,7		
YBB Calcium Products Company Limited	66,67	VND	5.767,2	21.208,7			0,2	0,7		
TOTAL							54,3	3,2	0,9	

* Entités membres d'une intégration fiscale

Commentaire :

Seules les joint-ventures consolidées figurent dans ce tableau